

**Références :**

Décret 88-145 du 15 février 1988, notamment les articles 13, 39-2, 39-3 et 42

Décret 2016-1858 modifié du 23 décembre 2016, notamment l'article 20

**Collectivité :**

Collectivité et coordonnées : \_\_\_\_\_

Personne en charge du dossier : \_\_\_\_\_

**Type de demande :**

- Licenciement pour insuffisance professionnelle
- Licenciement pour inaptitude physique :
  - Inaptitude à l'exercice de ses fonctions
    - ✕ recherche de reclassement infructueuse
    - ✕ renoncement de l'agent à son reclassement par courrier du .../.../.....
  - Inaptitude à toutes fonctions
- Licenciement dans l'intérêt du service :
  - Disparition du besoin ou suppression de l'emploi
  - transformation du besoin ou de l'emploi qui a justifié le recrutement, lorsque l'adaptation de l'agent au nouveau besoin n'est pas possible ;
  - Recrutement d'un fonctionnaire
  - Refus par l'agent d'une modification d'un élément substantiel du contrat
  - Impossibilité de réemploi de l'agent à l'issue d'un congé sans rémunération

Date d'effet du licenciement : \_\_\_\_\_

**Identité de l'agent :**

Nom et Prénom de l'agent : \_\_\_\_\_

Article de recrutement (art L 332-8 à L 332-14 du CGFP) \_\_\_\_\_

Date de recrutement : \_\_\_\_\_ Durée du contrat : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_

Temps de travail \_\_\_\_\_

Intitulé des fonctions exercées : \_\_\_\_\_

**Information de l'agent :**

L'agent a été informé :  de la décision envisagée  de la saisine de la CCP

des droits à communication du dossier et à être assisté par une personne de son choix

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
Signature de l'autorité,

**Pièces justificatives à joindre à la demande :** *☞ A défaut le dossier ne pourra pas être présenté à la séance*

- ✓ **Le cas échéant**, rapport circonstancié de l'autorité territoriale (*insuffisance professionnelle caractérisée par rapport aux fonctions du cadre d'emplois: détailler les faits, donner des exemples précis*)
- ✓ Courrier de l'autorité expliquant la situation
- ✓ Contrat de travail, fiche de poste
- ✓ **Le cas échéant**, courrier de refus de modification d'un élément substantiel du contrat ou de reclassement par l'agent
- ✓ PV de l'entretien préalable au licenciement
- ✓ Tout autre document que l'autorité juge utile